



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-sept et le sept juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Monsieur GRANIERI Didier, Adjoint(e)s, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel, LAURENT Marianne.

Absents excusés : M. IPPOLITO Philippe représenté par RAPUC Louise, M. AURRAN Robert représenté par M. MARIA Roger, M. AUBERT Éric représenté par RALLON Daniel, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. GRANIERI Didier.

Absent : Mmes SCHERHAG Marielle, CHASSAGNE Andréa.

Convocation du 3 juillet 2017

Nb de membres : 13
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2017_21D : Entretien Forêt communale 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet relatif à l'entretien de la forêt 2017 qui s'élève à la somme de :

HT..... 15 148.00 €

Ces travaux sont les suivants :

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE..... 15 148.00 € HT

Le Maire propose de solliciter le financement le plus élevé possible de la part de la Région et du Département.

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

ACCEPTTE le projet pour un montant de.....15 148.00 € HT

SOLLICITE l'aide financière :

- Du Département : 40% de la dépense subventionnable 10 603.60 € 4 241.44 €
 - De la Région : 60% de la dépense subventionnable 10 603.60 € 6 362.16 €
- Reste à la charge de la Commune 4 544.40 €

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le
Et publication ou notification du



LE MAIRE
Roger MARIA